

CAP CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Constructeur de routes et d'aménagements urbains

RNCP : 1151
Code diplôme : 50023120
Taux de réussite : 91%



Nous situer

UFA Gustave Eiffel
Rue Gustave Eiffel
68700 Cernay
03 89 75 77 67
ufa-eiffel@cfa-academique.fr

Contact

Bilal ILIHEM
Développeur
de l'apprentissage
03 89 75 31 56
ufa-eiffel@cfa-academique.fr



ALSACE
GRAND EST



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DOMAINE D'ACTIVITÉS

- Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel. Il travaille dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien.
- Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé. Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée en utilisant des liants, tel le bitume. Il peut réaliser des abords de voie paysagers en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages), toute autre surface de circulation ou de jeux (courts de tennis par exemple), les sols industriels (aires de stockage, quais de chargement...).
- Bien que l'industrie routière soit très mécanisée, la qualité de finition de l'ouvrage dépend largement d'un savoir-faire manuel.

RÉFÉRENTIELS ET CONTENUS

Compétences enseignées

Apprendre à adapter ses techniques à l'environnement d'un chantier

Maîtriser la lecture de plans et schémas, le guidage d'engins, le traçage d'angles et de pentes, la prise d'aplomb et le niveau

Organisation des enseignements

Enseignement général :
16 heures par semaines

Enseignement professionnel :
16 heures par semaines

Formation en entreprise :
80 semaines sur 2 ans

La formation en centre est complétée par des périodes de **journées complémentaires** dispensées à l'UFA.

MODALITÉS

Rythme

- Alternance de période en entreprise et à l'UFA
- 840 heures de cours sur 2 ans dont les journées complémentaires

Conditions d'accès

- Niveau minimum : sortie classe de 3^{ème}

Poursuite d'études

- BAC PRO Travaux publics
- BP Métiers de la piscine